



Le 03 Décembre 2021

Les faits de fin d'année



TELETRAVAIL : Le Digital c'est quand on veut . . . mais pas quand on peut ?

Le télétravail a été suspendu après les annonces gouvernementales puisqu'elles ne fixent plus d'obligation pour l'employeur.

Là où il est demandé d'obtenir un permis pour réaliser des entretiens en Vizio, pourquoi le télétravail ne serait-il pas remis à l'ordre du jour ?

Compte tenu du contexte sanitaire qui s'aggrave, le **SniacAm** demande **expressément** de remettre le télétravail en place. **Qu'attend la Direction ?** Il est pourtant facile d'annuler repas et moments de convivialité, mais on continue d'entasser les salariés dans les sites et les réseaux ! Cherchez l'erreur !



FLEXIBILITE DU TEMPS DE TRAVAIL : Un sujet épineux !

Le projet initial des horaires variables comprenait notamment des plages fixes et flexibles. La fermeture des samedis après-midi est rentrée dans la négociation, impliquant une réduction des AJC.



Suite à un rétropédalage de la direction, cette dernière est revenue sur la fermeture des agences le samedi après-midi sous prétexte « d'un risque social trop important de la part des collègues des agences fermant actuellement à 13H les samedis ».

Pour permettre une réelle équité des collaborateurs, le **SniacAm** continue de demander la fermeture des samedis après-midi **pour tous**.

Les négociations sont donc de nouveau à l'arrêt.



DECEMBRE : A quand de véritables cadeaux dans les chaussettes ?

Depuis des mois, le **SniacAm**, avec les autres partenaires sociaux demandait le versement de la prime « pouvoir d'achat ». 800 € viennent d'être accordés . . . alors qu'il était possible de verser jusqu'à 2 000 € ! **Faut-il la considérer comme une reconnaissance, ou s'agit-il seulement de calmer les salariés qui sont à bout, et de les faire trimer encore plus ?**

Jours Irrésistibles, course à la REC, fin des formations DDA, Nouvelle offre A4, NBQ, 3X CB, les Travaux de Fin d'Année, KYC, ... **Après une nouvelle année éprouvante, les salariés fatigués auraient préféré une enveloppe plus valorisante !**

ACCORD CET

Le **SniacAm** signera le renouvellement de l'accord concernant le CET pour une durée indéterminée, car il laisse libre choix à chacun. De plus, la campagne de monétisation des jours restants du CET se rapprochera désormais de la campagne CET (les deux se réaliseront en même temps, en fin d'année).

Le SniacAm, Premier Syndicat de Centre Est, vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année !

